

A VOTRE SERVICE



L'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) finance et accompagne les chômeurs, jeunes et bénéficiaires du RMI qui décident de créer leur propre emploi. Dans le Puy de Dôme, l'ADIE a été créée grâce au soutien financier d'un réseau de partenaires publics et privés¹. En 2005, près de 200 projets ont été financés. Le taux de survie de ces entreprises à deux ans est de 72% comparable à la moyenne nationale.

Pour les porteurs de projet issus du bassin d'emplois de Riom, l'ADIE a souhaité améliorer et simplifier l'accessibilité de ses financements en ouvrant une permanence à Riom les vendredis matin à l'ANPE de RIOM.

Toutes les personnes ayant un projet de création d'entreprise sont accueillies et aidées dans la mise en œuvre du financement de leur projet.

Prendre RDV auprès du responsable Accueil
Karine DROUGAT
au 04 73 17 02 26
ou 04 73 17 02 25

¹ Conseil Régional d'Auvergne, Conseil Général du Puy de Dôme, DDTEFP Puy de Dôme, Caisse des Dépôts et Consignations Auvergne, Ville de Thiers, Communauté de communes de la Montagne Thiernoise, Riom communauté, Clermont Communauté, Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin, Crédit Mutuel du Massif Central, BNP Paribas, Crédit Immobilier du Puy de Dôme

ICADE G3A EN QUELQUES LIGNES

A Clermont-Ferrand, Icade G3A emploie 10 personnes dont 5 chargés d'opérations. Principales opérations en cours en mission d'assistant au maître d'ouvrage : réhabilitation de lycées à Montluçon et Yssingaux et des menuiseries extérieures de 45 lycées (Conseil régional) ; réhabilitation de collèges dans le Puy-de-Dôme (Conseil général) ; construction du centre d'arts martiaux de Ceyrat, de la piscine de Gerzat et de la salle polyvalente de Pérignat-lès-Sarlièves (Clermont Communauté) ; construction du centre aquatique de Montluçon (Communauté d'agglomération) ; réalisation de la ZAC de la Mourette (Commune de Beaumont) ; construction de maisons de retraite à Aigueperse, Lezoux, Montaigut-en-Combrailles, Chamalières, Aubière, Effiat (divers maîtres d'ouvrage).

Contact : Bernard Borel – Tél : 04 73 44 72 80

▶ UN ACTEUR ÉCONOMIQUE

ICADE G3A : DANS LES COULISSES DE LA MANU

Entretien avec Bernard Borel, directeur d'agence, et Guy Tissandier, chargé d'opérations.

Quelles sont vos activités ?

Icade G3A est un acteur et un partenaire de l'immobilier. Ses principales activités sont l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, le montage de projets et de partenariats public/privé et la réalisation d'opérations de promotion.

Comment est organisé Icade G3A ?

Icade G3A est une filiale de la Caisse des dépôts et consignations présente sur tout le territoire français. L'agence de Clermont-Ferrand dépend de l'agence Centre qui regroupe les régions Rhône-Alpes et Auvergne. Ainsi, nous sommes très proches de nos clients tout en bénéficiant, pour les dossiers les plus compliqués, de l'expertise des services juridiques et techniques du siège qui sont étoffés.

Nous pratiquons actuellement le volet "assistance à maîtrise d'ouvrage" dans lequel nous avons un rôle de chef d'orchestre : nous veillons à ce que chaque partenaire, y compris le maître d'ouvrage, joue sa partition sans fausses notes. Nous développons la promotion immobilière. Ainsi nous avons construit récemment l'immeuble Le Parvis, dans le quartier de la gare de Clermont-Ferrand, que nous avons vendu par lots.

Depuis 2003, vous êtes aux côtés de Riom Communauté pour la requalification du site de la Manufacture des Tabacs. En quoi cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage consiste-t-elle ?

La Communauté de communes nous a demandé de lui apporter un savoir-faire pour l'aider dans ses choix. Dans un premier temps, nous avons réalisé un bilan financier prévisionnel de l'opération à partir de l'étude de faisabilité, nous avons participé à la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre et nous avons



assisté les services de Riom Communauté pour le montage des dossiers de demandes de financements.

Lorsqu'il est apparu qu'il serait difficile de mener cette opération de façon traditionnelle en concertation avec les représentants de Riom Communauté, nous avons étudié d'autres pistes et notamment des montages permettant une défiscalisation pour les investisseurs. L'intérêt du site pour une inscription à l'inventaire des Monuments Historiques a facilité la mise en route de ce mécanisme dont le développement a nécessité des démarches administratives lourdes dans lesquelles nous l'avons assistée. Cela a pris une année.

Puis nous avons préparé le lancement de l'appel à projet pour rechercher un promoteur, nous avons participé au choix de Sogimm et nous avons accompagné Riom Communauté dans les négociations avec celui-ci. Ce fut une année supplémentaire.

Votre mission est-elle terminée ?

Nous assistons Riom Communauté dans la phase des travaux de démolition de certains bâtiments et de réalisation des voiries et réseaux. Cela va durer encore au moins quatre ans, aussi longtemps que le chantier de Sogimm.

Menez-vous d'autres opérations sur le territoire de Riom Communauté ?

Nous travaillons au montage d'une opération avec Apleccir¹ pour la construction d'une trentaine de logements à Riom. Le Centre Hospitalier Etienne Clémentel à Enval nous a confié une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la restructuration et l'humanisation du site. Nous avons également un mandat pour la mise en sécurité incendie de l'hôpital de Riom.

¹ Association pour la promotion du logement auprès des entreprises du ressort de la CCI de Riom

RIOM CO

Eco.

LETTRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

N° 4 - DECEMBRE 2005

▶ DU CÔTÉ DES ZONES D'ACTIVITÉS

Le Parc industriel du Maréchat tient ses promesses

Dix ans après sa naissance, le Parc industriel du Maréchat accueille plus de vingt entreprises dont certaines sont en plein développement.



« La création de la zone du Maréchat a marqué le véritable lancement de notre intercommunalité », affirment Jean-Claude Zicola, maire de Riom et vice-président de Riom Communauté pour l'Aménagement de l'espace, et Michel Lepetit, maire de Mozac et vice-président de Riom Communauté chargé du Développement économique. Tous deux reviennent sur les circonstances de la naissance, en 1996, de cette zone aménagée sur le site de la Silec, entreprise emblématique de l'industrie riomoise qui, en avril 1995, a brutalement et totalement quitté Riom après plusieurs dizaines d'années de présence au cours desquelles elle a employé jusqu'à 1 200 salariés. « Cette fermeture et la suppression de ces 400 emplois ont constitué un choc pour l'ensemble des communes du bassin de Riom : toutes avaient des habitants qui travaillaient à la Silec. Ce mal touchait tout le monde, nous devons donc relever ce défi ensemble », rappelle Michel Lepetit.

Un défi qui consistait à redonner de l'activité au site abandonné par la Silec. « Nous étions sollicités par

- DU CÔTÉ DES ZONES D'ACTIVITÉS 1
Le Parc industriel du Maréchat tient ses promesses
- DOSSIER 3
Le traitement des déchets industriels
- UN ACTEUR ÉCONOMIQUE ... 4
ICADE G3A : dans les coulisses de la Manu

des entreprises de Riom et du bassin d'emploi qui cherchaient de l'immobilier pour se développer. Nous avons trouvé là une opportunité de répondre à leurs demandes et d'éviter qu'elles aillent s'installer ailleurs », indique Jean-Claude Zicola. Faute d'avoir pu empêcher le départ de la Silec, la ville de Riom souhaitait utiliser ces disponibilités foncières pour permettre à des entreprises existantes de maintenir et de développer leurs emplois et pour en attirer de nouvelles. Une quinzaine d'entreprises industrielles (dont certaines en création) représentant environ 380 emplois se sont alors implantées sur le parc. Le pari était tenu.

« Cet immobilier n'a pas été bradé, il a bel et bien été vendu. Les entreprises qui avaient payé leur implantation sur la zone du Maréchat à son prix venaient pour rester », insiste Jean-Claude Zicola. En effet, les trois quarts des entreprises qui se sont installées au cours de cette période sont encore là. Depuis 2000, le Parc du Maréchat est géré par Riom Communauté, et de nouvelles entreprises se sont implantées, notamment dans le dernier bâtiment qui appartenait encore à la ville de Riom. Avec près de trente entreprises et plus de 400 emplois, une triple orientation s'est affirmée dans la zone avec un pôle mécanique industrielle, un pôle récupération/valorisation de déchets et un pôle bâtiment.

Au cours de l'année 2004, Riom Communauté a travaillé à l'amélioration de l'accès du Parc industriel par la création d'un giratoire du côté de la zone d'activités voisine de Riom Sud. Cette politique de désenclavement a été poursuivie en 2005 avec la mise en place, au nord, d'un nouveau giratoire sur lequel sera embranchée la voie qui bientôt reliera le Maréchat au quartier de la Manu et de la gare de Riom. « Ces aménagements s'inscrivent dans une démarche d'ouverture du Parc vers l'extérieur et devraient contribuer



Directeur de la publication : Pascal Faucheur

Coordination : Elise Perrin, Xavier Gourdet

www.riom-communauté.fr

Conception, réalisation : Imp. G. de Bussac s.a. 04 73 42 31 00

DU CÔTÉ DES ZONES D'ACTIVITÉS

suite

à sa rénovation », explique Michel Lepetit. C'est aussi au cours de cette année qu'une nouvelle voirie a été créée à l'intérieur du Parc permettant de desservir les réserves foncières constituées par la collectivité. Ces terrains devraient notamment permettre aux entreprises du Maréchat de poursuivre leur développement en pratiquant des extensions de leurs exploitations. Ces efforts publics de rénovation se sont accompagnés d'une mobilisation des professionnels de la zone d'activités qui se sont regroupés au sein de l'Association des Entreprises du Parc Industriel du Maréchat (AEPIM).

Contact : Pascale Pineau, Chargée de mission Economie à Riom Communauté 04 73 67 11 06



UNE ASSOCIATION PLEINE D'AMBITIONS

Début 2005, les entreprises installées dans le Parc du Maréchat se sont regroupées dans une association qui s'est fixé deux objectifs principaux : faire mieux reconnaître cette zone et revaloriser son image. La mise en place, par Riom Communauté, d'une nouvelle signalétique participe à la réalisation du premier objectif. Quant au second, il sera plus long à atteindre. « Il faut que nous relookions nos bâtiments et leur environnement. Dans un premier temps, nous allons travailler sur les clôtures. Puis il faudra améliorer les façades et mettre en place un volet paysager important », prévoit son président, Dominique Roche pour qui cette association n'en est qu'à ses premiers pas ».

Contact : Dominique Roche – 04 73 64 64 64

Les entreprises du Parc du Maréchat

- **CRP-ACCI** - 2, rue P. et M. Curie
Chaudronnerie Industrielle
M. Channeboux, 04 73 64 53 95
- **ACCL** - 6, rue Newton
Carrelage et Chappes liquides
M. Salat, 04 73 64 90 37
- **ACEM** - 1, rue A. Einstein
Mécanique générale - M. Jupille, 04 73 64 48 00
- **ACMG** - 3, rue P. et M. Curie
Mécanique générale
MM. Lelièvre et Ferrand 04 73 83 26 52
- **ARTI'SYL** - 6, rue Newton
Composition florale
Mme Granet 04 73 38 47 96
- **AUDIO-IMAGES** - 2, rue A. Einstein
Fibres optiques
M. Bernasson 04 73 38 55 55
- **AUVERGNE VERINS** - 4, rue P. et M. Curie
Vérins hydrauliques - M. Cluzel 04 73 38 45 03
- **RIOM BATIMENT** - 6, rue Newton
BTP - M. Douris 04 73 63 17 72
- **BEM** - 2, rue P. et M. Curie
Etudes mécaniques - M. Gomes 04 73 64 03 05
- **BRICOTECHNIC** - 1, rue P. et M. Curie
Matériel électrique - M. Faure 04 73 64 14 13
- **CBR** - 1, rue Michel Servet
Location matériel BTP
M. Ezquerria 04 73 64 65 65
- **CERISIER** - 3, rue Michel Servet
63410 Charbonnières les Varennes
Mécanique générale - M. Cerisier 04 73 33 55 67
- **DAVERSA** - 2, rue Newton
BTP - M. Daversa 04 73 64 82 72
- **ECOLLECTE** - rue Newton Recyclages
produits électriques et électroniques
M. Soares 04 70 98 44 15
- **ECOSYNTHESE** - 6, rue Michel Servet
Recyclages produits électriques et
électroniques - M. Tournut 04 73 64 08 79
- **ETIC 63** - 1, rue Michel Servet
BTP - M. Ezquerria 04 73 64 65 63
- **GERM** - 2, rue P. et M. Curie
GIE Mécanique
MM. Channeboux & Gomes 04 73 64 53 95
- **METAL CANAL** - 1, rue P. et M. Curie
Logistique - M. Guillaume 04 73 98 53 53
- **MANUPAL** - 4, rue Michel Servet
Recyclage bois - M. Roche 04 73 64 64 64
- **OXYGENE** - 2, rue Michel Servet
Espaces verts - M. Mosnier 04 73 38 74 03
- **PAÏVA** - 1, rue Tour 63200 Marsat
Plâtrerie - Peinture - M. Païva 04 73 33 16 13
- **PEIXOTO** - rue des sagnes
63780 Saint Georges
Charpentier - M. Peixoto 04 73 38 75 10
- **SAVEAU** - Rue du Maréchat
Architecte - M. Saveau 04 73 64 50 10
- **SELECTIS** - 1, rue Michel Servet
Recyclage déchets du bâtiment
M. Ezquerria 04 73 64 65 68
- **Voyages MAISONNEUVE** - ZI du Bois Joli
63800 Cournon
Transport urbain
M. Provenchere 04 73 69 96 96
- **STEAI** - 6, rue A. Einstein
Electricité industrielle
M. Doradoux 04 73 64 84 50
- **UMC** - 3, rue Newton
Mécanique générale - M. Peixoto 04 73 38 75 10

► DOSSIER

TRAITEMENT DES DÉCHETS INDUSTRIELS

Réglementations contraignantes, coûts élevés,
quelles solutions pour le traitement de vos déchets ?

« Le producteur du déchet est responsable du devenir de ses déchets et doit pouvoir justifier de leur destination finale, même s'ils sont remis à un transporteur ou un éliminateur ».

Voilà comment le code de l'environnement (art. L.541) définit la responsabilité des entreprises dans la gestion de leurs déchets. « Pour les entreprises, le problème est double : faire face à d'importants coûts financiers, et avoir connaissance d'un environnement réglementaire en évolution constante », précise Gaëlle Outtier de la Cellule d'Information et d'Echange sur les Déchets de la Région Auvergne (CIEDRA). En effet, l'application au niveau national de directives européennes modifie régulièrement les pratiques du traitement des déchets industriels. Ainsi, à partir du 1^{er} décembre 2005, un nouveau bordereau de suivi (BSDI) remplaçant l'ancien, sera mis en application (décret 2005-635) pour la gestion des Déchets Industriels Spéciaux (DIS). De même, une autre directive sur les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) rend responsable les entreprises qui mettent ces produits sur le marché de leur destruction finale.

Face à ces contraintes, quelles solutions pour les entreprises ? Le SBA offre une réponse partielle à ces problèmes, puisqu'il n'a pas d'obligation légale. Ainsi le service en porte à porte se limite aux Déchets Industriels Banals (DIB) équivalents aux ordures ménagères, et les déchetteries, payantes pour les professionnels, ne reçoivent que certains des DIB valorisables (cartons, ferraille, bois, verre) et les encombrants. Les entreprises doivent davantage rechercher des solutions du côté des prestataires privés qui peuvent offrir une gamme de services complets allant du déchet inerte jusqu'aux déchets dangereux.

Un service de conseil direct aux entreprises est proposé par les Chambres de Commerce et d'Industrie d'Auvergne avec le soutien financier de l'Agence Gouvernementale De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et du Conseil régional à travers le programme Objectif environnement, dont la double mission est de faire prendre conscience aux responsables de PME et de PMI que l'environnement peut être un "facteur d'avenir pour le développement de l'entreprise" et les aider à mettre en œuvre une "approche environnementale".

« Nous informons les entreprises sur la démarche et nous proposons à celles qui sont intéressées une étude de pré-diagnostic environnemental qui est gratuite et réalisée en général par un chargé de mission de la CCI de Montluçon qui, dans la région, est la Chambre pionnière en matière d'environnement » indique Pascal Reynaud, chargé de mission aménagement du territoire et environnement à la CCI de Riom. Cette étude, qui peut concerner les processus de fabrication ou les produits, comprend une analyse de la situation vis-à-vis des obligations réglementaires et techniques et des préconisations pour une mise en conformité ou des améliorations techniques et organisationnelles. « En 2005, une quinzaine d'entreprises de l'arrondissement de Riom ont bénéficié de ce dispositif » précise Pascal Reynaud.

Dans un second temps, les entreprises qui souhaitent poursuivre cette démarche bénéficient d'aides pour mettre en œuvre le "module étude spécifique" ciblé sur une problématique concernant l'eau, l'air, l'énergie et les déchets ou le "module Système de Management Environnemental" qui consiste à mener une analyse environnementale plus approfondie réalisée par un cabinet spécialisé et à accompagner l'entreprise dans la mise en place d'une démarche globale selon le référentiel ISO 14001.

Par ailleurs, les approches collectives de la gestion des déchets peuvent apparaître comme des réponses novatrices aux problèmes des entreprises. Ainsi sur la zone commerciale d'Espace Mozac, l'association des professionnels avec le concours de la CIEDRA des CCI d'Auvergne travaille à la mise en place d'un service de collecte mutualisé entre les entreprises de la zone. Après la réalisation d'un diagnostic sur le type de déchets produit sur la zone, les volumes et les filières, il s'agit de faire aboutir un projet qui permette aux entreprises de faire baisser leur facture annuelle en passant par un prestataire unique. Ce type de démarche collective permet « d'obtenir une solution moins onéreuse pour chaque entreprise et contribue à une vraie responsabilisation des entrepreneurs sur la thématique de la gestion des déchets » rappelle Christophe Montmory, animateur économique de l'association Espace Mozac.

**Contact : Pascal Reynaud (CCI de Riom)
Tél : 04 73 33 74 74**

En bref ...

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le tableau des entreprises de la zone artisanale du Grand Chirol publié dans le dernier numéro de Riom Co Eco. En présentant nos excuses à M. Toussaint, nous vous donnons ici les coordonnées de l'association des entreprises de la zone, lors d'une visite du site.
Contact : M. Toussaint – 04 73 64 33 45

VIE DES ENTREPRISES

► IMPLANTATIONS

L'association Les Liserons – Sessad du Marthuret, organisme de soutien aux enfants autistes, qui s'installe sur la zone artisanale du Grand Chirol, à Saint-Bonnet-près-Riom, a été chaleureusement accueillie par les membres de l'association des entreprises de la zone, lors d'une visite du site.
Contact : M. Gauthier – 04 78 48 38 90

Casa, enseigne internationale de mobilier et décorations pour la maison, a ouvert un magasin de 460 m² au cœur de la zone commerciale Espace Mozac.
Contact : 04 73 38 22 87

En bref ...

La SARL Martin-Sanchez, entreprise de plâtrerie, peinture et menuiserie, s'implante sur la zone de Riom Cap Nord.
Contact : M. Sanchez – 04 73 38 53 55

Hydro & Balneo, tout l'univers de la douche et du bain, spécialiste de l'hydro-massage et de la balnéothérapie, ouvre ses portes sur la zone commerciale Espace Mozac.
Contact : M. et Mme Bourgade – 04 73 86 47 41

La société Rachello (Groupe Fimespace), spécialisée dans le mobilier d'aménagement de magasins, a racheté les locaux de Mecatronic, à Riom. Elle envisage un développement rapide avec 50 salariés.
Contact : M. Rachello : 04 73 44 00 10

► DEVELOPPEMENT

Par le biais de sa filiale COVED (3 500 personnes), le groupe SAUR (plus de 12 000 personnes) vient de prendre le contrôle d'Ecosynthèse dont M. Alain Dionis devient le PDG, en remplacement de M. Tournut qui reste directeur du site et responsable production de la filière DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) au sein du groupe. A la suite de la directive

En bref ...

européenne sur le recyclage des DEEE et à la concentration de toutes les activités DEEE du groupe sur le Parc du Maréchat, plus de 20 postes devraient être créés prochainement. De nouvelles activités pourraient être développées ultérieurement sur le site riomois.
Contact : M. Tournut – 04 73 64 08 79

La société Dom Composit, leader européen dans la production d'escaliers de piscines en acrylique, étend son exploitation sur le Parc Européen d'Entreprises de Riom. L'extension sur plus de 2ha permettra la construction d'une zone de stockage et un agrandissement des ateliers.
Contact : M. Gonichon - 04 73 33 73 33

INTER-ENTREPRISES

• L'association de la Zone Artisanale des Charmes (AZAC), a été créée. Présidée par l'entreprise Veriferme, l'association travaillera en priorité sur le projet de requalification de la zone et sur les questions de sécurité et de signalétique.
Contact : M. Verissimo – 04 73 63 09 95

• Les adhérents de l'Association des Entreprises du Parc Industriel du Maréchat (AEPIM) se sont réunis autour d'un buffet convivial dressé dans les

En bref ...

jardins de l'entreprise ACEM. Cette rencontre a été l'occasion d'approfondir le rapprochement entre les différentes associations d'entreprises du territoire et leurs partenaires institutionnels.

**Contacts : M. Roche, Président – 04 73 64 64 64
M. Gourdet, Riom Communauté – 04 73 67 12 23**

• La Charte paysagère et architecturale élaborée conjointement par l'association des professionnels de la zone commerciale Espace Mozac et les services de Riom Communauté, marque une étape importante dans la requalification de cette zone. Ce document guidera les entreprises pour parvenir à une amélioration qualitative des espaces privés.

**Contacts : Riom Communauté Xavier Gourdet, – 04 73 67 12 23 ;
Christophe Montmory, Espace Mozac – 06 87 41 25 54**

• Pour communiquer plus facilement avec les entreprises des zones d'activités de Riom Communauté, des adresses e-mail uniques permettant de diffuser de l'information à toutes les entreprises ont été créées sur chaque zone : portesderiom@riom-communaute.fr ; asso-marechat@riom-communaute.fr ; riom.capnord@riom-communaute.fr
Contact : Xavier Gourdet - Riom Communauté – 04 73 67 12 23